



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 mars 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-042

OBJET : Travaux de rénovation énergétique du bâtiment "Mairie" - Demande de subvention

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 17
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) : 6

Le vingt-neuf mars deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Michel DUCROUX à Christiane LEPEIRE, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Aurélie HENault à Anne Sophie DA COSTA

Le ou les membres absent(s) :

Michel DUCROUX, Aurore BAUGE, Aurélie HENault, Gérard PORA, Nathalie PREUD'HOMME, Nicolas PERROUD

Secrétaire de séance : Madame Claire GUEGUIN

Un plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics est mis en œuvre à destination des collectivités territoriales.

Il doit permettre de financer, entre autres, des projets à gain rapide d'énergie (changement de fenêtres, isolation, ...). L'objectif est de réduire la consommation d'énergie liée à ces bâtiments.

Considérant que des travaux de ce nature nécessitent d'être réalisés à la Mairie et que le coût prévisionnel est estimé à 265 013,00 € TTC.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible à la subvention DSIL « rénovation thermique ».

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- D'adopter le projet pour un montant de 265 013,00 € TTC
- De solliciter une aide financière au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local d'un montant de 212 010,00 € TTC, soit 80 % du montant du projet
- D'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

DÉPENSES	H.T	TTC	RECETTES	H.T	TTC
TRAVAUX	220 844,00 €	265 013,00 €	DSIL	176 675,00 €	212 010,00 €
			AUTOFINANCEMENT	44 169,00 €	53 003,00 €
TOTAL	220 844,00 €	265 013,00 €	TOTAL	220 844,00 €	265 013,00 €

- D'autoriser le Maire à signer les documents relatifs à ce projet.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire

Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le 01/04/2021

The logo for SLO (Société Lyonnaise de Services) is displayed in a stylized, italicized font.

ID : 089-218903466-20210329-2021_042-DE